Image not found or type unknown

Divorce pour faute: adultère et abandon de domicile

Par **Dechauver Benjamin**, le **10/07/2017** à **21:08**

Bonjour

Marié depuis 18 ans, suite à des difficultés depuis plusieurs année, j'ai rencontré il y a qq mois quelqu'un avec qui je veux refaire ma vie et ma femme a quitté le domicile avec notre enfant à plusieurs 100 km. Y a t il faute mutuelle ? Quelle est la meilleure démarche pour prononcer notre divorce ? (j'imagine que lorsque ma femme apprendra pour ma rencontre, elle voudra engager un divorce pour faute).

Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **10/07/2017** à **23:16**

Bonsoir,
Votre femme serait-elle partie après avoir eu connaissance de votre relation extra...?
A t elle déposé une main courante pour signifier (officialiser?) son départ
Si ce n'est vraiment pas le cas, pour l'instant elle est en abandon de domicile conjugal !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés